Département de l’ESSONNE République Française

Arrondissement d’ETAMPES Commune de VILLENEUVE-SUR-AUVERS

Canton d’ETAMPES

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni sous la Présidence de Madame Martine HUTEAU.

A dix-neuf heures et dix minutes, Madame le Maire ouvre la séance.

Présents : HUTEAU Martine ; MORIN Vincent ; LLORENS Catherine ; BOIVIN Pierre ; MICHEL Julie ; BIDART Yves ; BHIKOO Martine ; HOULET Antoine ; MARVIN Philippe ; BOUCHU Thierry ; ACCARDI Pascale ;

Absente : JUFFROY Josiane

Secrétaire de séance : Mme BHIKOO Martine

Le compte rendu de la séance du 27/05/2023 a été adopté

Ordre du jour

* Désignation des délégués et des suppléants des conseils municipaux en vue de l’élection des sénateurs

**Annule et remplace la délibération N°12-2023- Désignation des délégués et des suppléants des conseils municipaux en vue de l’élection des sénateurs suite à une erreur dans l’ordre des suppléants.**

**Présentation : Madame le Maire**

Madame le Maire expose :

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l’élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués et des suppléants des conseils municipaux.

Madame le Maire indique que conformément aux dispositions de l’article R.133 du code électoral, le bureau électoral composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l’ouverture du scrutin et les deux membres du conseil municipal les plus jeunes, il s’agit de Messieurs Pierre BOIVIN et Yves BIDART, de Madame Julie MICHEL et Monsieur Antoine HOULET. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Madame le maire rappelle l’objet de la séance qui est la désignation des délégués en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023, le conseil municipal doit procéder à l’élection de 3 délégués et 3 suppléants.

Les candidatures enregistrées sont :

|  |  |
| --- | --- |
| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
| Mme Martine BHIKOO | Mr Pierre BOIVIN |
| Mme Martine HUTEAU | Mme Catherine LLORENS |
| Mr Vincent MORIN | Mr Antoine HOULET |

Il est ensuite procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| DELEGUESTITULAIRES | Nbre de voix | DELEGUESSUPPLEANTS | Nbre de voix |
| Mme Martine BHIKOO | 11 | Mr Pierre BOIVIN | 11 |
| Mme Martine HUTEAU | 11 | Mme Catherine LLORENS | 11 |
| Mr Vincent MORIN | 11 | Mr Antoine HOULET | 11 |

INFORMATIONS DU MAIRE

LA SEANCE EST LEVEE A 19 HEURES 35.